



uniterre

LE MENSUEL AGRICOLE INDEPENDANT

Luttes paysannes

Mobilisations contre le productivisme



1 7 avril, journée internationale des luttes paysannes: en Suisse comme au Sud, les paysannes et paysans sont pris dans l'engrenage du capitalisme de marché et sont de plus en plus menacés dans leur existence comme dans leurs luttes syndicales.

Uniterre s'est mobilisé dans quatre régions afin de dénoncer les impacts du productivisme dans la filière laitière et pour mettre en évidence des mesures clé pour inscrire cette filière dans une politique de souveraineté alimentaire: A Genève et Winterthur, les collectivités locales ont été interpellées, notamment sur leur rôle important en faveur d'une

filrière laitière équitable et d'un approvisionnement des citoyens en produits locaux équitables. A Môtiers, nous avons montré un cas concret de ce que souhaitent véritablement les industries laitières comme système agricole: Un système productiviste hors-sol qui induit de multiples dégradations et des coûts externes: environnement naturel et social, qualité du lait, qualité de vie des familles paysannes, santé publique. A Laufon, des paysans et des consomm'acteurs ont lancé un système alternatif de production et distribution de produits laitiers équitables (lire en page 3).

Nous luttons contre l'utilisation abusive d'antibiotiques dans la production laitière et de viande, car elle induit des phénomènes de résistances tant chez les animaux que les hommes, nous expose à des résidus dans l'alimentation et à un cocktail de micropolluants dans les eaux (lire aussi en page 7).

Nous luttons contre le productivisme vert, un abus de langage qui cache l'impérieuse nécessité de repenser fondamentalement notre système de production et de distribution alimentaire. Si l'«économie verte» sera au cœur des débats du prochain sommet mondial sur le développement durable en juin prochain (Rio+20), elle risque d'être un leurre de plus car elle est basée sur un marché néo-colonialiste des droits d'émission et une monétarisation des services de la planète (deux conférences auront lieu à Zürich et Neuchâtel sur ce thème, voir l'agenda en page 8).

Nous luttons contre le pouvoir des transformateurs et des supermarchés. Emmi, au nom du capitalisme de marché, tente de lancer un gruyère américain, qui lui apporterait en prime une baisse du prix du lait du gruyère AOC. Et que dire des normes sanitaires imposées pour -et par- les industries agro-alimentaires, qui sont inappropriées pour des unités artisanales de transformation et briment l'économie locale par des surcoûts importants? Il est essentiel d'adapter les règles d'hygiène pour les petites fermes et les circuits courts avec des systèmes de garanties participatives (lire en pages 3 et 4).

Nous luttons pour que les consommateurs aient un accès facilité à des produits de proximité équitables. 10'000 ménages en Suisse font déjà un acte citoyen de défense d'une agriculture paysanne en adhérant à une initiative contractuelle de proximité (ACP). Uniterre propose également comme acte citoyen de soutenir la pétition nationale «du lait mais pas plus qu'il n'en faut» qui est toujours ouverte.

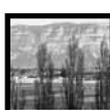
Nous luttons pour une meilleure reconnaissance des luttes paysannes, aussi en Suisse: notre pays champion des droits humains s'est ouvertement positionné le mois dernier contre une déclaration onusienne des droits des paysans (lire en page 4). Pour rappel, l'action syndicale d'Uniterre à Pringy demandant une application d'une mesure de gestion de la crise laitière a été condamnée et un rappel est en cours.



Luttes paysannes

17 avril 2012

Pages 3 et 4



Focus Région

Genève 2030

Page 5



Politique agric.

Souveraineté alim (3)

Page 6



Dossier thématique

Antibiotiques

Page 7

LEITARTIKEL

Bauernkampftag: Mobilisation gegen Produktivismus

Für Millionen Bäuerinnen und Bauern auf der ganzen Welt ist der 17. April ein Aktionstag¹. In der Schweiz, wie im Süden, sind Bäuerinnen und Bauern ins Getriebe des Marktkapitalismus geraten, wo ihre Existenz und der Widerstand ihrer Gewerkschaften immer stärker bedroht sind.

Uniterre hat in vier Regionen symbolische Aktionen organisiert, um die Folgen des Produktivismus in der Milchbranche anzuprangern und Kernmassnahmen aufzuzeigen, welche diese Wertschöpfungskette in einer Politik der Ernährungssouveränität eingliedern. So wurden die Regierungen von Genf und Winterthur aufgerufen, ihre Vorbildrolle wahrzunehmen, d. h. für eine faire Milchproduktion einzutreten und die Bevölkerung mit regionalen, fairen Nahrungsmitteln zu versorgen. In Môtiers wurde an einem konkreten Beispiel aufgezeigt, was für eine Landwirtschaft von der Milchindustrie gefordert wird: ein Hors-sol-System, das zahlreiche Schäden und externe Kosten verursacht – dies in der natürlichen und sozialen Umwelt, bei der Milchqualität, im Leben der Bauernfamilien,

bei der Tiergesundheit und im Gesundheitswesen. In Laufen haben Bäuerinnen, Bauern und engagierte Konsumenten/innen gemeinsam ein alternatives Produktions- und Vertriebssystem von fair gehandelten Milchprodukten lanciert (mehr dazu auf S. 3).

Wir alle kämpfen gegen den präventiven Einsatz von Antibiotika in der Milch- und Fleischproduktion, denn dies verursacht Resistenzen bei Mensch und Tier, in den Nahrungsmitteln finden sich Rückstände und in den Gewässern bildet sich ein gefährlicher Mix aus Mikroverunreinigungen (mehr dazu auf S. 7).

Wir kämpfen gegen die „grüne Wirtschaft“ – eine Schändung der Sprache, in der wir die zwingende Notwendigkeit erkennen, unser leistungsorientiertes Produktions- und Verteilsystem grundlegend zu ändern. Die „grüne Wirtschaft“ wird an der nächsten UNO-Konferenz Rio+20 im Juni zentral sein, doch das ist vermutlich nur eine neuerliche Täuschung, denn besagte Wirtschaft beruht auf einem neokolonialistischen Marktmodell für den Emissionshandel, respektive auf einer Monetisierung der Dienstleistungen weltweit, damit sich

die Reichen ein Verschmutzungsrecht kaufen können und die anderen unseren Planeten retten sollen (zu diesem Thema finden diesen Monat in Zürich und Neuenburg zwei Konferenzen statt, mehr dazu in der Agenda auf S. 8).

Wir kämpfen gegen die Macht der Verarbeiterindustrie und der Grossverteiler: Emmi will beispielsweise im Namen des Marktkapitalismus einen amerikanischen Greizer lancieren und das Tüpfelchen auf dem i ist eine Senkung des Milchpreises für unseren Greizer AOC. Und was ist mit den gesundheitspolizeilichen Normen, die von und für die industrielle Produktion festgelegt wurden? Sie sind für kleine, traditionell arbeitende Betriebe nicht angebracht und zerstören mit ihren vielen Mehrkosten die regionale Wirtschaft. Es ist wichtig, dass die Hygienennormen an kleine Bauernbetriebe und kurze Lieferwege angepasst werden können – z. B. als vertragliche Garantie zwischen Produzent/in und Konsument/in (mehr dazu auf S. 3 und 4).

Wir kämpfen, damit die Konsumenten/innen einen vereinfachten Zugang zu regionalen, fairen Produkten erhalten. In der Schweiz

haben bereits 10 000 Haushalte Zivilcourage bewiesen, indem sie als Unterstützung für kleinbäuerliche Familienbetriebe an einem Projekt für regionale Vertragslandwirtschaft teilnehmen. Als weitere staatsbürgerliche und verantwortungsbewusste Handlung schlägt Uniterre vor, die Petition „Milch ja – aber nicht mehr als nötig“ zu unterschreiben.

Wir kämpfen für die Anerkennung der Widerstandsbewegung von Bäuerinnen und Bauern – auch in der Schweiz. Erst letzten Monat hat sich unser „Land der Menschenrechte“ offen gegen eine UNO-Deklaration zum Schutz der Bauernrechte ausgesprochen (mehr dazu auf S. 4). Wir erinnern ausserdem an die gewerkschaftliche Kundgebung von Uniterre in Pringy: Unsere Forderung nach einer Umsetzung der beschlossenen Massnahmen, um die Milchkrise in den Griff zu bekommen, wurde vor Gericht verurteilt; zurzeit ist ein Einspruchsverfahren am laufen.

¹: im Gedenken an das Massaker von 1996, bei dem in Brasilien 19 Bauern ermordet wurden, als sie für ihr Land und für Gerechtigkeit gekämpft haben. Über 250 Kundgebungen auf allen fünf Kontinenten: www.viacampesina.org

LETTRE DE LECTEURS

Swissness: l'intérêt général et le bon sens l'emporteront-ils?

PARLEMENT: LE LABEL DE FABRICATION SUISSE
À L'ÉPREUVE DU PRINCÈPE DU CASSIS DE DIJON



Ces temps se jouent à Berne un débat capital aux conséquences

considérables. Pour mériter le label «fabrication suisse» destiné à authentifier

et à protéger les produits alimentaires issus de notre pays, label de qualité et de traçabilité qui offre alors une plus-value assurée de 20% à l'exportation, les 80% (voire les 100%) de sa masse devraient être d'origine suisse. Ce «Swissness» favorable à l'écrasante majorité des producteurs comme des consommateurs suisses se trouve contrarié l'avidité insatiable d'une petite mais fort puissante poignée de transformateurs-distributeurs, géants de l'agro-alimentaire et de leurs chers actionnaires.

Ceux-ci veulent en effet bénéficier de cette plus-value sans en payer le prix: cherchant le maxi-profit à court terme, ils revendiquent par pure «scupidité» l'abaissement de cette norme

à 60% (voire 50%) et menacent ainsi l'existence même de nos producteurs nourriciers de proximité déjà fragilisés par la précédente arnaque du Cassis de Dijon, pure concurrence déloyale exigée par les mêmes milieux et instaurée il y a deux ans par Doris Leuthard qui osait promettre deux milliards d'économie aux ménages suisses! On sait ce qu'il en advint. L'intérêt général et le bon sens l'emporteront-ils sur les lobbies et leurs intérêts bien particuliers? Vu l'indifférence générale, il est permis d'en douter!

Frank Paillard, Lausanne

Illustration: Mix et Remix, avec son aimable autorisation

17 AVRIL: JOURNÉE INTERNATIONALE DES LUTTES PAYSANNES

Les Villes, alliées de la souveraineté alimentaire

Chaque année des manifestations sont organisées partout dans le monde en commémoration du massacre en 1996 de 19 paysans brésiliens qui luttait pour la terre et la justice, afin de défendre les familles paysannes et les petits paysans qui luttent pour leurs droits.



Comme à l'accoutumée, Uniterre a organisé plusieurs événements lors de cette journée du 17 avril. Cette année, les relations ville-campagne et le rôle des collectivités locales dans l'établissement de filières de proximité équitables, notamment pour la filière laitière, ont été mis en exergue.

Une lettre ouverte à la Ville de Genève

À Genève, il ne reste plus que 5 producteurs de lait. Alors que la production laitière genevoise est fortement menacée, les deux grands distributeurs Migros et Coop refusent de distribuer le lait genevois équitable (lait GRTA), privant ainsi les consommateurs genevois de leur liberté de choix. Ce 17 avril 2012, Uniterre a interpellé le Conseil Administratif lors d'une conférence de presse, lui demandant de soutenir la pétition lancée par notre syndicat pour une régulation du marché laitier afin de garantir la pérennité de cette filière dans notre pays et également dans le canton. En effet, l'engagement de la Ville de Genève serait un signal important vis-

à-vis du Conseil Fédéral et signifierait en même temps un renforcement de la politique de soutien à la filière laitière locale et à la production agricole de proximité développée par cette dernière. L'exemple de l'action de la Ville de Genève illustre bien le fait que l'alimentation et l'agriculture n'est pas la seule préoccupation des paysans mais que la population citadine est fortement concernée pour savoir où et comment est produite notre alimentation. Dans ce sens nous encourageons la Ville à continuer son action et à favoriser l'implication des différents acteurs. Face à la mainmise du marché par un duopole d'acteurs dominants dans le secteur de la distribution, qui par ailleurs prend également en otage les consommateurs citadins, nous considérons que la Ville doit aller plus loin. Nous demandons ainsi qu'elle s'engage notamment en faveur de:

- Lieux pilotes collectifs pour stockage d'aliments dans des immeubles de la gérance immobilière

- Contractualisation des achats publics, impliquant les consommateurs, les producteurs et les transformateurs dans une démarche contractuelle

- Action politique au niveau fédéral, à travers l'association des villes de Suisse en faveur du maintien d'une agriculture paysanne liée au sol et ménageant nos ressources. Défense d'un ordre de marché permettant une durabilité économique à travers un rééquilibrage au niveau des négociations des prix en faveur des producteurs.

- Politique d'information sur l'agriculture et les filières alimentaires, ainsi

que sur les prix

- Action en faveur de petites structures d'élevage et information sur ces filières

M comme Migros, Môtiers-S/lisier et Marasme laitier

Des membres d'Uniterre avec des habitants du Val de Travers ont manifesté par un petit barrage routier symbolique, surmonté de 4 grands M du distributeur Migros. Ils ont dénoncé le rôle de la Migros, via Elsa, dans la construction de méga-fermes hors sol et demandé des clarifications aux services de l'État de Neuchâtel sur le respect des législations en vigueur (voir article détaillé ci-dessous).

Winterthur: 10 Postulate für Ernährungssouveränität

Am 17. April wurden dem Stadtrat Herr M. Gfeller die Forderungen von Unterre für eine neue Ausrichtung der Politik in Winterthur übergeben. Wir fordern eine Ausrichtung am Konzept der Ernährungssouveränität: «Wir BewohnerInnen von Winterthur und Umgebung wünschen uns von unserer Stadt ein stärkeres Engagement für eine regionale Lebensmittelversorgung. Das würde auch ausgezeichnet zum "Zentrum für angewandte Nachhaltigkeit" passen, das auf dem Zeughausareal entstehen soll – ohne regionale und ökologische Lebensmittelversorgung gibt es keine Nachhaltigkeit» hat Tobias Jordi von Sektion Uniterre Zürich-Winterthur erklärt. Über Mittag wurde in der Innenstadt ein Picknick für die Bürgerinnen und Bürger angeboten. Dieses Angebot wurde rege benutzt und

bot Gelegenheit für gute Gespräche über Ernährung und Landwirtschaft. Später wurden dem Stadtrat Gemüsesetzlinge übergeben und mit einer symbolischen Bepflanzungsaktion auf unsere Anliegen aufmerksam gemacht.



Plus de 250 mobilisations sur les cinq continents

La Via Campesina, mouvement paysan international, a décrété ce 17 avril 2012 journée contre l'accaparement des terres. Plus de 250 manifestations ont été conjointement menées en opposition à l'offensive actuelle de certains états et de grandes multinationales pour s'approprier des terres que les paysans et paysannes cultivent depuis des siècles partout dans le monde. En Europe, le Mouvement Nyéléni-Europe pour la souveraineté alimentaire a chapeauté une semaine d'action du 16 au 22 avril.

uniterre.ch/Dossiers/JourLuttePaysanne.html
uniterre.ch/DE/Dossiers/BauernKampfTag.html

Pourquoi la ferme Menoud & fils de Môtiers interroge



C'est en premier lieu pour questionner le rôle d'Elsa - annexe industrielle de Migros dans «l'affaire Menoud». Il n'est pas difficile d'imaginer qu'un producteur de lait ne s'aventure pas à investir des millions dans un projet laitier sans garantie contractuelle pour sa production. C'est Elsa qui a

joué le jeu -ou peut être même stimulé- le gigantisme de cette ferme hors-sol de 350 vaches à Môtiers. Elle établit ce contrat au moment où déjà la surproduction du lait en Suisse est de plus de 8%. Le double jeu d'Elsa, pilier de l'IP-lait dévoile crûment son intérêt à une surproduction laitière afin de contenir les prix et la tête des producteurs sous l'eau. D'autre part, l'IP lait revendiqué des aides de l'Etat pour exporter le surplus de beurre.

Le libéralisme économique, si cher à nos partis politiques, légitime aussi bien ELSA dans ce cas qu'EMMI dans ses investissements groyériens aux USA. C'est pour cette raison qu'Uniterre conteste la force obligatoire (obligation étatique) à l'IP lait. Cette interprofession

n'est plus de la même nature qu'avant la libéralisation. Actuellement, c'est le marché qui détermine le cadre de production et non plus l'Etat. Et sur le marché, ce sont ceux qui centralisent - l'industrie et les distributeurs - qui sont les acteurs décisionnels. Ceci démontre la nature nouvelle des interprofessions qui régissent tout les secteurs agricoles. Cette question est au cœur de la souveraineté alimentaire, qui demande explicitement que les peuples -et non le marché libéralisé- puissent décider de quelles agricultures et de quelle nourriture ils veulent. Ici, on est en droit d'attendre que celles et ceux qui défendent la souveraineté alimentaire soient cohérents!

Production hors-sol en toute légalité?

Le froid sibérien de l'hiver dernier a

laissé éclater le pot aux roses qui cachait un bricolage juridico-politique de ce qui est devenu «l'affaire Menoud». C'est par le gel que dame nature a frappé une conduite de la fosse à lisier, qui en se déversant, a formé un lac que plus d'un arbre aurait eu de la peine à cacher. Pollution de la rivière et puanteur ont rouvert un dossier qui semblait pourtant bien bétonné malgré l'interpellation de pétitionnaires de la région. Comment la construction d'une étable de près de 400 unités de bétail a-t-elle pu être construite en lieu et place d'un permis de construire et d'une étude d'impact -datant de 2010- qui en stipulait 160 ou 180? Comment une telle ferme, en principe sujette à tous les contrôles que nous connaissons, a-t-elle pu passer entre les gouttes des divers services étatiques? (suite en page 4)

17 AVRIL (SUITE)

(suite de la page 3) L'inadéquation entre le nombre d'animaux et les surfaces cultivées en propre -en terme de fourrage et de fumure- en font une ferme qui avoisine le hors-sol. De ce fait aussi, les transports en amont et en aval de la ferme constituent des nuisances importantes aux yeux de la population locale. D'autre part, les épaisseurs de fumier et de lisier sur les champs de la ferme en question soulèvent la question du respect des normes PER donnant droit aux paiements directs, mais aussi celui des incommodations permanentes comme le rappellent les habitants.

Ce n'est pas pour rien que la chambre d'agriculture neuchâteloise déclare: «La CNAV prend clairement ses distances avec l'exploitation en question (...). Nous voulons une agriculture durable et non industrielle. Elle doit respecter la protection des travailleurs, de l'environnement, des animaux et naturellement les populations locales comme le prévoit la Constitution fédérale». La CNAV demande «en particulier que le cheptel de cette exploitation respecte les normes fixées par l'étude d'impact sur l'environnement établi en 2010. Il en va de l'image de l'agriculture neuchâteloise et de la crédibilité des services

de l'Etat». Cette prise de position de la part d'un organisme trop souvent peu critique envers ceux qui mettent l'agriculture à genoux reflète la gravité de «l'affaire Menoud» à «Môtiers-S/lisier» ainsi rebaptisé par des citoyens de la commune.

L'unité des producteurs!

Uniterre ne s'en prend pas à la famille Menoud, ses choix sont malheureusement légitimés par les politiques agricoles successives. En se gardant bien de favoriser un productivisme, le Conseil Fédéral et l'OFAG, dans ce jeu d'opposition entre productivité et écologie, dansent sur le ventre des producteurs pour en arriver à leurs fins: rationaliser par la disparition de l'agriculture paysanne. Voici comment la nature - sol, biodiversité, animaux de rente - et les paysannes et paysans sont supplantés par les intérêts de l'industrialisation.

Lancer la pierre serait trop facile alors que nous sommes tous sous la pression d'un modernisme qui est pourtant celui qui ravage nos campagnes. Le Nouveau est déjà dépassé, le Grand d'aujourd'hui est certain d'être déjà trop petit. Nous ne pouvons que féliciter et prendre en exemple ceux qui cherchent à se

sortir de cette dépendance insensée. Nous avons surtout à apprendre de ceux qui cherchent plus d'autonomie -qu'elle que soit leur position dans cette dépendance. La souveraineté est le juste mot pour les paysannes et paysans, parce qu'il ramène à une première vérité: celle de la terre! La nature nous donne «gratuitement»: la fertilité, les auxiliaires, les fertilisants de ferme, l'énergie solaire, etc. Une deuxième vérité est que nous existons par l'humanité, certainement qu'il y en a encore d'autre mais pour l'heure la souveraineté alimentaire se veut être une forme de règle économique pour rejoindre ces deux éléments vitaux pour ressouder le monde paysan sur un projet où «le business pour le business» est mis à l'index.

Des clarifications exigées!

De même que la chambre d'agriculture neuchâteloise, nous demandons des clarifications au Conseil d'Etat et à ses services de l'agriculture et de l'aménagement du territoire ainsi qu'à l'OFAG et à son service des paiements directs. Ce type de ferme pose également la question aux politiques sur leur vision de l'agriculture

au moment où les chambres fédérales vont amorcer le débat sur la PA 14-17. Dans ce dossier, les ouvertures à une agriculture spécialisée qui tendent vers l'industrialisation sont notoires; les moyens pour pallier à la surproduction de lait restent aléatoires; est confortée l'identification des secteurs industriels et de commercialisation comme «agent-double», dans le sens qu'il sont à la fois maîtres du marché qui détermine le cadre des interprofessions et en même temps acteur au même titre que les producteurs -à qui il font le prix du lait.

Paul Sautebin, Uniterre JU-JUBE

PÉTITION NATIONALE

**Continuez à signer et à faire signer!
Il n'a pas encore été fixé de date limite pour la récolte de signatures !
www.uniterre.ch/Dossiers/lait.html**

DROITS PAYSANS

Le processus pour une future déclaration se poursuit malgré l'attitude isolée de la Suisse

Le mois de mars 2012 a été rythmé par le lobby intense à l'ONU d'une délégation de La Via Campesina réunissant des représentants d'Afrique, d'Asie et d'Europe pour défendre les recommandations du comité consultatif du Conseil des Droits de l'Homme dont deux étaient capitales: élaboration d'un nouvel instrument juridique international sous la forme d'une convention ou déclaration et la création d'un poste de rapporteur spécial de l'ONU sur les droits paysans.

La 19^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme revêtait pour La Via Campesina une importance particulière. En effet, il s'agissait de savoir si le Conseil allait accepter de poursuivre le processus sur les droits des paysans. Le 14 mars dernier, Etats et ONG ont donné leur avis sur les recommandations de l'étude finale du Comité consultatif. Le travail au corps qu'a effectué La Via Campesina a payé: grâce à un soutien résolu de huit Etats issus de différents continents, une résolution sera préparée et devrait être adoptée en juin prochain. Ceci permettrait d'initier la rédaction d'une future déclaration internationale sur les droits des paysans.

La Suisse se distingue...

Alors qu'un mouvement représentant plusieurs centaines de millions de paysans revendique depuis 10 ans une meilleure protection de leurs droits et que les 18 experts du Comité consultatif du Conseil des Droits de l'Homme concluent dans leur étude finale qu'un nouvel

instrument juridique est indispensable à la protection des droits paysans, la Suisse «réitère ses réticences quant à un nouvel instrument juridique». Notre gouvernement estime que nous avons tout à disposition dans le droit actuel pour agir. Que seule l'implémentation manque. La Suisse oublie habilement et cyniquement de mentionner qu'elle se refuse toujours à signer le protocole facultatif de l'ONU qui permettrait de mettre en œuvre les droits existants. L'expertise des premiers intéressés que sont les paysans sur le terrain et des experts de l'ONU la laisse froide. Comble de la situation, c'est le seul Etat qui s'exprime contre un nouvel instrument juridique. Elle se distingue et fait piètre figure. L'Europe, au moins, étant partagée, a eu la décence de ne pas prendre position. Notre pays, qui ne cesse de répéter à qui veut l'entendre qu'il est le champion des droits humains, s'oppose à ce que les droits de la moitié de la population mondiale soient mieux protégés dans le but notamment de

garantir la pérennité de l'agriculture et donc l'alimentation de l'ensemble de la population mondiale.

Un peu d'honnêteté!

La Suisse argumente en disant que les Etats qui ne respectent actuellement pas les droits des paysans pourraient s'opposer à une telle déclaration et que ce ne serait qu'un contreproduit. Depuis quand la Suisse se préoccupe des états d'âme de certains gouvernements? Ou alors se place-t-elle dans le lot? Aurait-elle au moins une once d'honnêteté pour nous écrire noir sur blanc que sa prise de position a été (télé)guidée par le souci de ne pas mettre en péril les droits à la propriété intellectuelle des entreprises? Est-elle prête à admettre qu'elle a préparé sa prise de position avec l'aide des Etats-Unis? Est-elle le porteur d'eau de Syngenta, Novartis, voire de Monsanto? Ou au contraire est-elle prête à nous affirmer qu'elle souhaite promouvoir le respect des droits humains à travers le monde et

de ce fait à changer de positionnement lors de la prochaine session du Conseil des droits de l'Homme? La question est également posée au Parlement par nos relais parlementaires.

Politique suisse unifiée

Le temps semble aujourd'hui révolu où il existait encore des tendances diverses qui pouvaient parfois faire penser que la Suisse était quelque peu schizophrène. D'une main, celle du Seco, elle poussait ses entreprises et ses intérêts sans se soucier des effets collatéraux et de l'autre, la coopération suisse (DDC) cherchait à soutenir tant bien que mal le développement et les droits humains. La Suisse est maintenant unie derrière ses multinationales! Cela a au moins le mérite d'être clair. Les paysans suisses et des autres régions du monde sont quantité négligeable. Heureusement que nous avons certains Etats du sud pour nous écouter et nous respecter!

Valentina Hemmeler Maïga

FOCUS RÉGION

Agriculture et Plan directeur cantonal: Genève 2030

Depuis 1979, la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) prévoit que chaque canton élabore son plan directeur. La mission d'un plan directeur cantonal consiste dans la coordination des activités qui ont des effets sur l'organisation du territoire, en particulier, dans les domaines de l'urbanisme, des transports, de l'agriculture, des sites et paysages et de la protection de l'environnement. Cet instrument stratégique a une validité limitée dans le temps et en règle générale, est révisé tous les dix ans. Éclairage avec le projet genevois à l'horizon 2030.



De la planification cantonale à la dimension transfrontalière

Après la loi de 1979, un premier plan directeur cantonal genevois a été adopté en 1989. Bien que ce projet s'inscrive dans un contexte de croissance économique, sa vision et sa portée est restée confinée au territoire cantonal. Dans cette optique les impacts sur le territoire rural se limitent à souligner la volonté d'une mise en œuvre «protectionniste» de la zone agricole existante.

Le plan directeur suivant: Genève 2015, adopté en 2001, amorce un changement d'échelle en plaçant l'aménagement cantonal dans une dimension transfrontalière. On y prévoit, notamment, des secteurs d'extensions urbaines qui impliquent des déclassements de zones agricoles. Certains de ces déclassements sont considérés prioritaires, d'autres sont prévus pour le moyen/long terme, donc pour la révision suivante qui est encore en cours aujourd'hui. Il est utile de signaler que pour le déclassement de certains des périmètres annoncés pour le long terme en 2001, l'État n'a pas voulu attendre la nouvelle révision. C'est notamment le cas pour le périmètre des Cherpines - Charrotons, où le déclassement a été combattu par un référendum populaire (soutenu en première ligne par UNITERRE) et malheureusement perdu en mai 2011, malgré l'appui de 43,5% des votants (52'401 oui, contre 40'267 non !!).

Aujourd'hui, avec le projet Plan directeur cantonal 2030, pour la première fois l'aménagement du territoire cantonal genevois s'inscrit dans un projet régional transfrontalier, en cours d'élaboration (le PAFVG). Ainsi, des multiples facteurs conceptuels de la

spatialisation territoriale du PAFVG sont intégrés dans le projet 2030. C'est notamment le cas du principe emblématique d'une urbanisation «compacte, multipolaire et verte» qui, avec un plan paysage, devrait être (si appliqué correctement) un facteur de garantie pour éviter l'étalement urbain sur la zone agricole.

La validité des principes doit être démontrée dans la mise en œuvre

Quelle est la démonstration que le projet 2030, tout comme le PAFVG, appliquent véritablement le principe d'une urbanisation compacte? Quelle est la démonstration que cette urbanisation utilise un minimum de terrain agricole, pour un projet «d'une agglomération verte, préservant ses paysages, son agriculture dynamique...»? Sommes-nous sûrs que la planification de la mobilité collective (TP) et individuelle (TIM et MD), prévues dans le plan directeur 2030, est le support cohérent pour une urbanisation compacte et multipolaire?

Vu l'importance du territoire agricole comme espace paysagé mais surtout comme lieu de production alimentaire, il est indispensable que la quantification de la surface agricole soit plus finement détaillée que par la simple distinction entre surface d'assolement et secteurs pour «l'agriculture spéciale/sous conditions». Ainsi, s'inspirant de l'excellent rapport du Comité régional franco-genevois, de 2007: L'agriculture dans l'aménagement du territoire franco-valdo-genevois, nous proposons que les surfaces agricoles qui devraient être déclassées selon le projet 2030, soient détaillées en: a) SAU totale; b)

surfaces des grandes cultures; c) surfaces des prairies; d) surfaces viticoles; e) surfaces de maraîchage et horticulture et f) surfaces d'arboriculture.

Nous demandons aussi, de quantifier les extensions urbaines prévues sur la zone agricole, en distinguant: a) les surfaces (en hectares) déjà prévues dans le plan directeur de 2001, mais à ce jour, pas encore déclassées; b) les surfaces indicatives prévues dans les projets stratégiques de développement du projet 2030 et de faire une estimation de toutes les surfaces agricoles que le même projet propose en tant «qu'extensions urbaines à étudier».

Tenir compte de la qualité des sols et en éviter le gaspillage

Il nous semble en outre nécessaire que la qualité des sols, basée sur une carte pédologique des terrains, soit inscrite comme critère à prendre en compte dans tous les projets d'aménagement concernant la zone agricole. Ces principes sont évidemment aussi valables en cas de création de nouvelles zones industrielles, afin d'éviter des erreurs d'aménagement irréparables, comme l'a été la création de la zone industrielle de Confignon sur le site des Cherpines-Charrotons.

Nous saluons l'option du projet 2030 de «Préserver les espaces de production agricole, garantir les surfaces d'assolement et soutenir l'activité agricole» et constatons que parmi les «effets attendus» se trouvent des objectifs tels que: le renforcement de la souveraineté alimentaire du canton; la volonté d'assurer à long terme une production significative de produits alimentaires de proximité et le soutien de projets agricoles collectifs permettant de diminuer l'emprise du bâti sur la zone agricole.

Concernant l'ensemble de ces objectifs nous demandons, notamment, que UNITERRE soit associée à la mise en œuvre des options énoncées. En effet nous estimons que, pour devenir crédibles, tous les aspects et principes programmatiques du projet 2030 (socio-économiques, environnementaux, énergétiques etc.), devraient être vérifiées et confrontés aux contraintes de la mise en œuvre et des potentialités locales. C'est notamment le cas pour la valorisation de la biodiversité et d'une production agricole plus proche de la souveraineté alimentaire régionale.

En conclusion, tout en approuvant

le rôle déterminant d'une planification directrice cantonale, nous estimons qu'il serait utile que celle-ci s'interroge également sur la nécessité de ralentir un processus engagé vers une croissance urbaine inconditionnée. Cela permettra d'éviter des mises en œuvre linéaires de projets d'aménagement, qui pourraient conduire au gaspillage inutile de terrains agricoles, en grignotant toujours plus sur un territoire par définition très fragile, vu que chaque déclassement de zone agricole est irréversible.

Alfredo Scilacci, membre de la Commission d'Uniterre Accès à la terre

Photo: A. Scilacci



Viande de veau par lot de 12 kg ou 25 kg. Livraison: mai, septembre, décembre

Pour commande et réservation

Famille Nicolas et Carole Favre
Ferme d'Illens
1699 Pont
078/872 13 38
mignondelaferme@hotmail.ch

ANNONCE

Je cherche toujours le livre «Histoire de la guerre des vaches», de Edouard Benoit, 1986.

André Guex, Route des Epélévoz 6, 1806 St-Légier - La Chiésaz.

Osons un lait de qualité

PARABOL

Bolus naturel

en cas de

Cellules somatiques trop hautes

LGC SA
1627 Vaulruz

www.lgc-sa.ch 026 913 79 84

POLITIQUE AGRICOLE

Comment PA 2014-17 fusille la souveraineté alimentaire (3)

Les deux précédents volets ont présenté les incohérences entre une vision de souveraineté alimentaire et les propositions du Conseil fédéral liées aux mesures de gestion du marché, au commerce international, à l'évolution structurelle, aux grandes cultures, à l'accès aux ressources comme le savoir et les semences. Nous nous attacherons ci-dessous à approfondir les questions liées à l'accès à la terre et aux contributions que l'agriculture pourrait fournir sur les aspects énergétiques.



La Via Campesina, à l'origine du concept de souveraineté alimentaire, est particulièrement attachée à donner une place aux générations futures. Que ce soit lors de ses rencontres régionales ou internationales, dans ses luttes locales ou dans ses prises de position politique. Encore tout récemment, à l'occasion de la journée internationale des luttes paysanne, la région Europe s'est mobilisée autour de l'accès à la terre. Lors du forum mondial sur la souveraineté alimentaire la Via Campesina précisait «que la souveraineté alimentaire place les producteurs, distributeurs et consommateurs des aliments au cœur des systèmes et politiques alimentaires en lieu et place des exigences des marchés et des transnationales. Elle défend les intérêts et l'intégration de la prochaine génération».

En Suisse, que faisons-nous réellement pour favoriser l'accès à la terre pour les jeunes? Dans les politiques publiques, seule une mesure existe: c'est l'aide initiale octroyée aux exploitants de moins de 35 ans. C'est si peu sachant qu'un secteur économique vit de sa relève... La pyramide des âges dans l'agriculture suisse à de quoi inquiéter: aujourd'hui, seuls 24% des paysans ont moins de 39 ans (34% en 2001). Certains cantons commencent à s'en préoccuper comme le Valais qui se demande comment il pourrait attirer des jeunes pour reprendre des domaines de paysans en âge de partir à la retraite. Genève a pour sa part mandaté une étude juridique sur les potentialités permettant de favoriser l'accès à la terre pour les jeunes; prise de conscience réjouissante. Mais

à Berne, c'est l'immobilisme!

Faire preuve d'imagination

Afin de favoriser l'accès des «jeunes» à la terre plusieurs mesures liées à l'amélioration des structures peuvent être envisagées. Par exemple, il serait nécessaire que le besoin en travail pour avoir droit à des contributions à fonds perdus ou des crédits d'investissement soit abaissé pour les jeunes de 1.25 à 0.75 UMOS (art 89 et 106). Ceci d'autant que pour l'instant, aucun coefficient UMOS n'est octroyé pour les activités para-agricoles telles que la transformation ou la vente des produits de la ferme. Dans la loi actuelle, afin de pérenniser les «investissements» de l'Etat (contributions ou crédits), il existe une disposition qui interdit le morcellement pendant 20 ans des exploitations ayant reçu un appui étatique. Il existe néanmoins des dérogations. Celles-ci devraient préciser noir sur blanc que -pour autant que la substance de l'exploitation ne soit pas mise en danger- il devrait être possible de morceler un domaine pour favoriser l'installation de jeunes (art 102). Prenons l'exemple d'un domaine de 18 ha, dont 10 ha sont en vigne, 5 ha en grandes cultures, le reste étant des compensations écologiques. Le vigneron-encaveur tire l'essentiel de son revenu des 10 ha de vigne et il est fort probable que la cession des hectares de grandes cultures n'affecte pas la viabilité du domaine. Mais ces hectares libérés pourraient permettre l'installation de jeunes. Ce type de morcellement devrait ainsi être facilité. Dans le même ordre d'idée, il est indispensable que l'ordonnance sur les mesures d'accompagnement sociales soit modifiée afin de permettre qu'un domaine appartenant à des exploitants souhaitant une reconversion professionnelle puisse être remis à des nouveaux exploitants et non seulement à des voisins proches. C'est une discrimination inacceptable dans le droit actuel. La cessation d'activité d'une famille paysanne et sa reconversion professionnelle ne veut pas forcément dire que l'outil de travail en soi n'est pas viable et doit ainsi se fondre dans un domaine existant. De nouveaux exploitants, avec un projet différent, pourraient tout à fait le rendre économiquement et socialement durable.

Dans son message, le Conseil fédéral confirme son souhait de supprimer le droit aux paiements directs pour les terrains à bâtir. Cela paraît absurde

alors que l'agriculture productrice a sa place partout, en campagne comme en ville. Certaines communes parlent de plus en plus d'agriculture urbaine, prouvant ainsi qu'il y a un vrai potentiel aux abords et entre les bâtis. Ce qui compte c'est la prestation, qu'elle soit alimentaire, écologique ou sociale et non le statut foncier de la terre. A ce propos, il existe en Suisse des friches, agricoles, montagnardes ou industrielles qui ont en commun le fait que la terre y est de qualité et permet une pratique agricole. Dans la loi actuelle, il existe une disposition qui autorise l'exploitation de terres en friche si l'intérêt public l'exige. Nous pourrions à ce niveau intégrer l'installation de jeunes paysannes et paysans comme intérêt public prioritaire.

Enfin, prenant acte d'un phénomène en hausse, celui de l'installation sous forme collective, une réflexion nationale doit avoir lieu sur la reconnaissance de ce type d'organisation du travail. Toujours plus de jeunes souhaitent mettre à profit les expériences professionnelles, les parcours de vie et les formations de plusieurs d'entre eux pour gérer une exploitation en commun. A ce jour, les tracasseries administratives et les montages juridiques plombent de nombreuses installations porteuses d'avenir. La forme collective d'installation n'est pas encore reconnue dans la loi actuelle. Une réforme doit être menée en ce sens. Il en est de même pour la formation professionnelle qui devrait tenir compte des compétences communes et faciliter la reconnaissance des acquis.

Collectivités publiques et propriétaires

Les collectivités publiques devraient pouvoir agir sur l'accès à la terre au moins à deux niveaux: tout d'abord, lorsqu'elles sont propriétaires (canton, commune) et qu'une résiliation de bail a lieu, elles devraient informer largement sur la disponibilité des dites terres. Ainsi, paysans déjà installés mais à la recherche de terre pour assurer la viabilité de leur domaine, comme nouveaux venus, devraient pouvoir déposer un dossier qui serait analysé. La loi sur le bail à ferme agricole pourrait être modifiée en conséquence. Nos autorités ont également le devoir d'améliorer la transparence de l'information tant sur la question des baux comme de ventes de domaines ou parcelles. Ainsi, des

plateformes régionales réunissant les demandes et les offres en terres devraient être mises en place afin d'éviter les passe-droits et encourager l'échange d'information. Ainsi, les autorités ne se limiteraient pas à contrôler le respect du prix licite mais auraient une attitude proactive pour favoriser une dynamique d'installation. Une disposition à ajouter dans la loi sur le droit foncier rural pourrait encourager la mise en place de telles plateformes et garantir l'équité.

Production et économie d'énergie

La Suisse a récemment pris l'option de sortir du nucléaire est c'est une excellente nouvelle. Ainsi, nous pouvons envisager de passer à moyen terme à une production d'énergie décentralisée pour laquelle les paysan-ne-s pourraient amener une contribution en terme d'énergies renouvelables. Au niveau international, des négociations ont lieu sur «l'économie verte» et sur comment l'agriculture pourrait apporter sa pierre à l'édifice. Le sommet de juin 2012 «Rio +20» consacra une bonne part de ses travaux à l'économie verte. Nos autorités politiques sont face à des choix: sommes-nous en mesure d'augmenter notre indépendance énergétique en investissant ici dans les énergies renouvelables et en y mettant les moyens financiers nécessaires? Ou souhaitons-nous nous reposer sur les productions des pays du sud en utilisant le marché néo-colonialiste des «crédits-carbone» en compensant ainsi nos émissions polluantes par le financement de projets à l'étranger qui se font bien trop souvent au détriment des petits paysans vivriers et des peuples indigènes? Dans le message du Conseil fédéral sur la politique agricole, le passage concernant l'énergie manque d'ambition et de vision. Une réflexion profonde sur les potentialités agricoles dans ce domaine doit être menée. Mais elle ne doit pas reposer sur les seuls moyens budgétaires de l'Office fédéral de l'agriculture. Les Offices de l'énergie et de l'environnement doivent mettre la main au porte-monnaie et leurs neurones à disposition d'un projet ambitieux, participatif et transparent qui intègre pleinement les organisations paysannes. La souveraineté alimentaire, comme affirmé lors de notre dernier forum en Autriche, c'est aussi garantir la justice climatique.

Valentina Hemmeler Maïga

Photo: Kurt Graf

TIERPRODUKTION

Pressekonferenz zum Thema Antibiotika-Einsatz

Die Sektion Zürich Winterthur hat gemeinsam mit der Groupe de réflexion Ernährungssouveränität, einem Veterinärmedizin-Projekt und der Konsumentenvereinigung Nordwestschweiz eine Presse-Einladung zum Thema Antibiotika-Einsatz organisiert.



In den Deutschschweizer Medien wird das Thema wiederholt aufgegriffen. Die Massentierhaltung wird dabei kritisch hinterfragt. Humanmediziner schlagen Alarm, da immer mehr PatientInnen resistente Keime aufweisen, die auf die herkömmlichen Antibiotika nicht mehr ansprechen.

Faktenblatt

Kathrin Mühleemann ist Professorin für Infektionskrankheiten an der Universität Bern und betreut eine Datenbank zur Überwachung der Wirkung von Antibiotika. Sie bezeichnet ESBL-Resistenzen (Resistenzen, welche ein breites Arsenal von Antibiotika unwirksam machen) zurzeit als das grösste Problem in der Schweiz.

In den letzten Jahren haben sich Fälle des ESBL-Resistenztyps vervielfacht. Im Zürcher Unispital wurden 2010 161 Proben registriert. Vor fünf Jahren waren es noch 30. Im Basler Universitätsspital summieren sich die Zahlen dieses Jahres bereits auf 170.

Sechs Prozent der Schweizer Bevölkerung sind heute Träger dieser Resistenz, ermittelte Herbert Hächler vom Institut für Lebensmittelsicherheit und -hygiene der Uni Zürich in Studien.

«Im Kot von Hühnern findet man in 69 Prozent der Proben die gefährlichen Resistenzmerkmale», stellte H. Hächler zudem fest¹.

Antibiotika kommen in der Schweizer Landwirtschaft in grossen Mengen legal zum Einsatz: Von etwa 66 Tonnen Antibiotika, die in der Schweiz jährlich insgesamt bei Mensch und Tier zum Einsatz kommen, fallen rund 58 Tonnen (87 Prozent) auf die Landwirtschaft – zumeist als Zusatz im Futter, das den Tieren zur Vorbeugung gegen Krankheiten verabreicht wird.

So saugen etwa Kälber in der Sammelmast durchschnittlich während 34 Tagen ihres 100-tägigen Lebens

«Antibiotika-Milch».

«Wo Antibiotika eingesetzt werden, treten bei den Bakterien schnell Resistenzen zutage», sagt Andreas Widmer vom Kantonsspital Basel. Immer häufiger müssen Patienten in den Spitälern auf Isolierstationen behandelt werden, weil sie Träger resistenter Keime sind. Im Universitätsspital Basel hat sich die Zahl der Isoliertage in den letzten Jahren von 200 auf 2000 verzehnfacht².

Wir sind sehr besorgt

In letzter Zeit wurde viel geschrieben und gesagt über Antibiotika-Resistenzen. Betroffen ist die gesamte Nahrungsmittelkette – und alle die damit zu tun haben: Die Landwirtschaft, die Tiere, der Boden, das Wasser, die Bauern und Bäuerinnen, die Angestellten, die Verarbeiter, die KonsumentInnen und schlussendlich auch die PatientInnen in den Spitälern, spricht die gesamte Bevölkerung. Offensichtlich wird das Thema fast jährlich aufgegriffen. Zu beobachten ist allerdings, dass der Ball gerne von der Humanmedizin -zur Veterinärmedizin -zu der Landwirtschaft und wieder zurück gespielt wird.

Ziel der Pressekonferenz war es, die Problematik aufzugreifen und in Zukunft die Betroffenen an einen Tisch zu bringen. Wir erhoffen uns daraus eine weiterführende Arbeit mit dem Ziel, Lösungen zu finden und anzugehen. Es geht nicht darum Schuldige auszumachen. Wir wollen dazu aufrufen, aus der Betroffenheit heraus zu handeln, dort wo wir persönlich jeweils handeln können. Dies kann nicht über unsere Köpfe hinweg geschehen, sondern nur mit Einverständnis und Verständnis aller Beteiligten. Dafür benötigen wir eine klare Informationspolitik.

Wir Bäuerinnen und Bauern stehen gegenüber vielen Instanzen in der Pflicht.

Aber am meisten macht uns der immer grösser werdende Preisdruck unserer

Abnehmer zu schaffen. Wenn von dort weiterhin gefordert wird, immer billiger zu produzieren, können wir auf die Qualitätsansprüche keine Rücksicht mehr nehmen.

Wenn die Schweiz weitere Freihandelsabkommen wie z.B. mit China abschliesst, wird der Preis-Druck auf unsere Produkte immens zunehmen. Uniterre ist gegen solche Abkommen und hofft, dass die Schweizer Regierung die Landwirtschaft nicht für diese Abkommen opfert.

Wir Bauern und Bäuerinnen wollen Nahrungsmittel herstellen, die gut bekömmlich sind,

die der Gesundheit förderlich sind und die weder die Menschen noch die

Natur schädigen. Gemeinsam mit den Menschen, die unsere Nahrungsmittel kaufen und verzehren, müssen wir einen Weg finden, wie wir gesunde Produkte unter fairen Bedingungen herstellen können. Artgerechte Tierhaltung kann deshalb nicht einseitig den industriellen Bedingungen unterworfen werden. Wenn uns Qualität und Wohlergehen wichtig sind, gibt die industrielle Landwirtschaft nicht die gewünschten Antworten. Am Beispiel Antibiotika-Einsatz müssen wir begreifen, dass uns die Natur die Grenzen aufzeigt.

Ulrike Minkner

1: Beobachter 9 (2011), «Kampf gegen die Resistenzen» S. Stöcklin

2: SF-Rundschau-Report (2012)

Foto: Kurt Graf

RÉSUMÉ

Antibiotiques dans l'agriculture suisse: Attention résistances!

La section Uniterre Zurich-Winterthur a organisé un point presse sur l'utilisation d'antibiotiques dans l'agriculture en collaboration avec le groupe de réflexion pour la souveraineté alimentaire, un projet de médecine vétérinaire et la fédération Nordwestschweiz des consommateurs. Les médecins tirent la sonnette d'alarme car le nombre de patients porteurs de bactéries résistantes aux antibiotiques traditionnelles augmente sans cesse. Ces résistances concernent toute la chaîne alimentaire et ce qui s'y rapporte: l'agriculture, les animaux, le sol, l'eau, les paysan-ne-s, les employé-e-s agricoles, les transformateurs/ trices, les consommateurs/ trices et finalement les patient-e-s dans les hôpitaux – donc toute la population.

Dans l'agriculture suisse, les antibiotiques sont utilisés de façon intensive et c'est absolument légal: 58 tonnes sont utilisées annuellement – principalement sous forme d'additifs dans les aliments à des fins de prévention contre des maladies. Cela représente 87% des 66 tonnes consommés par les humains et les animaux. Au cours des dernières années, les cas de résistance se sont multipliés: six pour cent de la population suisse sont porteurs de la principale résistance

BLSE et le nombre de journées d'isolement (quarantaine) s'est multiplié par dix au cours des dernières années (de 200 à 2000 à l'Hôpital universitaire de Bâle).

Si l'élevage intensif est régulièrement remis en question par les médias, le problème est que tout le monde se renvoie la patate chaude: de la médecine humaine à la médecine vétérinaire, à l'agriculture et de cette dernière de nouveau à la médecine humaine... L'objectif du point presse était de reprendre cette thématique en réunissant les principaux concernés autour d'une table. Nous espérons donner le coup d'envoi d'un travail approfondi qui vise à trouver des solutions et de les mettre en œuvre. Il ne s'agit pas de trouver des coupables, mais d'appeler à l'action, afin que nous puissions sortir de notre consternation et intervenir à notre échelle. Il ne faut pas que le problème soit «réglé» sans consultation publique; il est indispensable que les milieux concernés puissent juger des solutions proposées et les valider. Une telle procédure requiert une politique d'information sans ambiguïté.

Nous ne devons pas permettre à l'industrie de nous dicter ses conditions pour la garde respectueuse des animaux. Si nous tenons à la qualité des produits et au bien-être des animaux, l'agriculture industrielle fournit les mauvaises réponses.

Article complet: uniterre.ch

Referendum zum neuen Tierseuchengesetz

Am 16.3.2012 hat der Nationalrat das neue Tierseuchengesetz angenommen. Analog dem Epidemiegesetz soll auch im überarbeiteten Tierseuchengesetz der Impfwang gesetzlich verankert werden, wenn auch nicht so direkt und offen publiziert. Das neue Gesetz greife massiv in die Freiheit der Bauern

und Bäuerinnen ein und auch in die Gesundheit der Tiere, äussert sich das Referendumskomitee. Mit dem neuen Gesetz stehe dem Impfwang bei Tieren nichts im Wege und deshalb müsse es mit einem Referendum verhindert werden, so das Komitee. Weitere Infos: www.tsg-referendum.ch oder bei Referendum TSG, Rosshag 1, 9470 Buchs, Tel. 081 633 12 26, E-Mail: info@tsg-referendum.ch

